



## **ORGANISE**

**DIMANCHE 22 SEPTEMBRE**  
**2019**

**45<sup>ème</sup> Grand Prix A.R.GILLES.**  
Epreuve de la Top Compétition  
Départ 16 H 00'

 **23<sup>ème</sup> Grand Prix E. BECO**  
Départ 11 H 00'

**15<sup>ème</sup> Grand Prix de la Province de Liège**  
*Départ 11h00 – U8-U9-U10*  
*Départ 11h30 – U11-U12*  
*Départ 12H15 – U13*  
*Départ 13h00 – U14*  
*Départ 15H40 – U15*

## DOSSIER TECHNIQUE.

### Comité :

Monsieur: L. Brusseel - Président de l'ASBL Vélo Club Cité Jemeppe

Monsieur : R. Lang – Trésorier de l'ASBL V C C Jemeppe

Monsieur : C. Gilon - Secrétaire de l'ASBL V C C Jemeppe

### Membres

Messieurs Colson, Salmon, Suero Vidal, Guglielmo.

### HISTORIQUE DE L'EPREUVE.

**En 2002 et 2003 :** Courses en circuits réservées aux Elites et Espoirs sans contrat

28 et 29<sup>ème</sup> Grand Prix A.R.Gilles et aux Débutants 6 et 7<sup>ème</sup> Grand Prix E.Beco.

**2004 :** Parcours en ligne et 6 circuits locaux + Contre la Montre en côte pour les débutants. 30<sup>ème</sup> Grand Prix A.R.Gilles

Nouvelle course en circuits pour les Elites Espoirs et les Masters.

8<sup>ème</sup> Grand Prix E.Beco

**2005 :** Parcours en ligne et 6 circuits locaux pour les débutants.

31<sup>ème</sup> Grand Prix A.R.Gilles

Course en circuits pour les Elites Espoirs et les Masters.

9<sup>ème</sup> Grand Prix E.Beco

Course en circuits locaux pour les Dames Débutantes et

Juniores

1<sup>er</sup> Grand Prix A.Gilles

Apparition de la Caravane Publicitaire

**2006 :** EPREUVE COUPE DE BELGIQUE DEBUTANTS.

32<sup>ème</sup> Grand Prix A.R.Gilles

Course en circuits pour les Juniors.

10<sup>ème</sup> Grand Prix E.Beco

Parcours en ligne et circuits locaux pour les Dames Elites

2<sup>ème</sup> Grand Prix A.Gilles

**2007 :** EPREUVE COUPE DE BELGIQUE DEBUTANTS.

33<sup>ème</sup> Grand Prix A.R.Gilles

Course en ligne pour les Juniors.

11<sup>ème</sup> Grand Prix E.Beco

Circuits spécifiques pour les Aspirant

3<sup>ème</sup> Grand Prix A.Gilles

**2008 :** EPREUVE DE LA TOP COMPETITION POUR DEBUTANTS.

34<sup>ème</sup> Grand Prix A.R.Gilles

Course en ligne pour les Juniors.

12<sup>ème</sup> Grand Prix E.Beco

Circuits spécifiques pour les Aspirant (-12, -13 et -14 ans)

5<sup>ème</sup> Grand Prix A. Gilles

**2009 :** EPREUVE DE LA TOP COMPETITION POUR DEBUTANTS.

35<sup>ème</sup> Grand Prix A.R. Gilles

Course en ligne pour les Juniors Interclubs National.

13<sup>ème</sup> Grand Prix E.Beco

Circuits spécifiques pour les Aspirant (-12, -13 et -14 ans)

5<sup>ème</sup> Grand Prix A. Gilles

**2010 :** EPREUVE DE LA TOP COMPETITION POUR DEBUTANTS.

36<sup>ème</sup> Grand Prix A.R. Gilles

Course en ligne pour les Juniors Interclubs National.

14<sup>ème</sup> Grand Prix E.Beco

Circuits spécifiques pour les Aspirant (-12, -13 et -14 ans)

6<sup>ème</sup> Grand Prix A. Gilles

**2011 :** EPREUVE DE LA TOP COMPETITION POUR DEBUTANTS.

37<sup>ème</sup> Grand Prix A.R. Gilles

Course en ligne pour les Juniors Coupe de Belgique.

15<sup>ème</sup> Grand Prix E.Beco

Circuits spécifiques pour les Aspirant (-12, -13 et -14 ans)

7<sup>ème</sup> Grand Prix A. Gilles

**2012 :** EPREUVE DE LA TOP COMPETITION POUR DEBUTANTS.

38<sup>ème</sup> Grand Prix A.R. Gilles

Course en ligne pour les Juniors Coupe de Belgique.

16<sup>ème</sup> Grand Prix E.Beco

Circuits spécifiques pour les Aspirant (-12, -13 et -14 ans)

8<sup>ème</sup> Grand Prix A. Gilles

**2013 :** EPREUVE DE LA TOP COMPETITION POUR DEBUTANTS.

39<sup>ème</sup> Grand Prix A.R. Gilles

Course en ligne pour les Juniors Coupe de Belgique.

17<sup>ème</sup> Grand Prix E.Beco

Circuits spécifiques pour les Aspirant (-12, -13 et -14 ans)

9<sup>ème</sup> Grand Prix A. Gilles

**2014 :** EPREUVE DE LA TOP COMPETITION POUR DEBUTANTS.

40<sup>ème</sup> Grand Prix A.R. Gilles

Course en ligne pour les Juniors Coupe de Belgique.

18<sup>ème</sup> Grand Prix E.Beco

Circuits spécifiques pour les Aspirant (-12, -13 et -14 ans)

10<sup>ème</sup> Grand Prix A. Gilles

**2015 :** EPREUVE DE LA TOP COMPETITION POUR DEBUTANTS.

41<sup>ème</sup> Grand Prix A.R. Gilles

Course en ligne pour les Juniors Coupe de Belgique.

19<sup>ème</sup> Grand Prix E. Beco

Circuits spécifiques pour les Aspirant (minimes, -12, -13 et -14 ans)

11<sup>ème</sup> Grand Prix A. Gilles

**2016 :** EPREUVE DE LA TOP COMPETITION POUR DEBUTANTS.

42<sup>ème</sup> Grand Prix A.R. Gilles

Course en ligne pour les Juniors Coupe de Belgique.

20<sup>ème</sup> Grand Prix E. Beco

Circuits spécifiques pour les Aspirant (minimes, -12, -13 et -14 ans)

12<sup>ème</sup> Grand Prix A. Gilles

**2017 :** EPREUVE DE LA TOP COMPETITION POUR DEBUTANTS.

43<sup>ème</sup> Grand Prix A.R. Gilles

EPREUVE DE LA COUPE DE BELGIQUE POUR JUNIORS.

21<sup>ème</sup> Grand Prix E. Beco

Circuits spécifiques pour les Aspirant (minimes, -12, -13 et -14 ans)

13<sup>ème</sup> Grand Prix A. Gilles

**2018 :** EPREUVE DE LA TOP COMPETITION POUR DEBUTANTS.

44<sup>ème</sup> Grand Prix A.R. Gilles

EPREUVE DE LA COUPE DE BELGIQUE POUR JUNIORS.

22<sup>ème</sup> Grand Prix E. Beco

Circuits spécifiques pour les catégories de U8 à U15

14<sup>ème</sup> Grand Prix de la Province de Liège

## 23<sup>ème</sup> Grand Prix E.BECCO

### Timing :

- 08 H 00' Ouverture de la Permanence au Hall Omnisports Bois de Mont à Jemeppe.
- 09 H 00' Briefing des directeurs techniques au Hall Omnisports du Bois de Mont.
- 09 H 30' Briefing des signaleurs au Hall Omnisports du Bois de Mont
- 10 H 00' Briefing Police – motards et accompagnateurs au Hall Omnisports Bois de Mont.
- 08H00' à 8H45' Inscriptions – Remise des dossards.
- 09h45' à 10h45' Signature de la feuille de départ
- 10 H 55' Appel des coureurs sur la ligne de départ.

11 H 00'	Départ officiel à la ligne Avenue des Robiniers
----------	---

- 14 H 00' Finale du circuit en ligne et entame du circuit local.
- 14 H 10' Arrivée.
- 14 H 20' Cérémonie protocolaire.  
Podiums – Remise des trophées.

## RENSEIGNEMENTS TECHNIQUES

Permanence départ : Hall Omnisports Bois de Mont  
arrivée : Hall Omnisports Bois de Mont.

Départ officiel : Avenue des Robiniers.

Arrivée : Avenue des Robiniers.

Photo finish : A droite.

Parking coureurs: Hall Omnisports Bois de Mont.

Vestiaire départ – arrivée : Hall Omnisports Bois de Mont.

Grand prix de la montagne : 8 pointages

1. Côte de Braives	41,9 Km
2. Côte du Cowa	74,8 Km
3. Côte du Cowa	93,7 Km
4. Côte du Cowa	112,5km
5. Côte des Roselières	123,6 Km

Assistance médicale : un poste fixe sur la ligne d'arrivée.  
deux ambulances dans la course.

Contrôle médical : Hall Omnisports Bois de Mont

# 23<sup>ème</sup> Grand Prix E.BECCO

## Collège des Commissaires :

Président du Collège Jury 1	: EECKHOUT Pascal
Juge à l'arrivée	: BOLLEN Erik
Arbitres Jury 2	: BURGUET Patrick
Jury 3	: VAN DEN EYNDE Marc
Jury 4	: TONGLET Bernard
Commissaire moto 1	: COURROUX Henri
Pilote moto 1	: BETTONVILLE Jean-Marc
Commissaire moto 2	: GERARD François
Pilote moto 2	:
Délégué technique	: CRASSET Guy
Com. Résultat	: VAN STEEN Freddy
Photofinish	: BOURDOUX Jean
Télé communication	: HAVELANGE Michel 168.596875 Canal 2
Speaker Radio Tour	: HAVELANGE Freddy

## **22<sup>ème</sup> Grand Prix E.BECCO**

### **Liste des centres hospitaliers :**

Centre Hospitalier du Bois de l'Abbaye :  
Rue Laplace, 1 – 4100 SERAING  
04/338.70.00.

Clinique Notre-Dame Waremme :  
Rue des Sélys, 47 – 4300 Waremme  
019/33.94.11

Centre Hospitalier régional de Huy  
Rue des Trois-Ponts, 2 – 4500 Huy  
085/27.21.11

Centre Hospitalier Universitaire de Liège (CHU)  
Domaine du Sart-Tilmant, B35 – 4000 Liège  
04/366.76.56

### **Responsables organisation :**

Permanence : M. Boulanger 0496/17.46.63

Directeur de course : C. Gilon : 0498/57.83.12

Responsable G.P.M. : D. Salmon : 0477/34.65.56

Responsable signaleurs : N. Bailly : 0473/84.87.81

Ambulances : INS Moreaux *0473/217367*

Responsable site arrivée : J. Colson

Coordination pour le SSPL : J-Y Mercenier : 0496/87.47.18





**VILLERS LE BOUILLET**

à droite rue de Fize direction Warnant  
 tout droit rue de Fize (Jump de Villers)  
 à gauche place du Tilleul  
 rond-point à droite rue Feron  
 à gauche rue d'Oultremont  
 à droite N 64 ch. de Tirlemont direction Hannut

**BRAIVES****GPM 1**

**Sommet GPM 1** (petite route à droite)  
 rond-point à droite vers Waremme

**GEER**

rond point à droite N637

**FAIMES**

rond-Point tout droit N 637

**WAREMME**

tout droit rue de Bierset

**DONCEEL**

Limont N 637 Rue de Hesbaye

**FEXHE-LE-HAUT-CLOCHER**

Rond-Point à droite N614 Ch. Verte

**DONCEEL**

tout droit N614 ch. Verte

**GRACE - HOLLOGNE**

tout droit N614 ch. Verte

**SAINT-GEORGES**

tout droit N614 ch. Verte  
 à gauche rue Croix Hencotte  
 à droite rue du Vicinal  
 à droite rue du Centre  
 à gauche rue Fond du Ruisseau  
 à droite rue d'Outrechamps  
 à gauche rue Solovaz  
 tout droit rue Emile Delcourt  
 à droite rue Fond Bougerie

**FLEMALLE**

serré à gauche rue des Béguines  
 à gauche rue des Béguines  
 à droite rue des Awirs  
 à gauche rue du Palais  
 à gauche rue du Palais  
 à gauche rue du Cowa

**Pied du GPM 2**

**Sommet GPM 2 (Poteau électrique)**

34,1	91,6	11 h 54	11 h 51	11 h 49
36,1	89,6	11 h 57	11 h 54	11 h 52
36,7	89	11 h 58	11 h 55	11 h 52
36,7	89	11 h 58	11 h 55	11 h 52
37,2	88,5	11 h 59	11 h 56	11 h 53
38,3	87,4	12 h 00	11 h 57	11 h 55
40,7	85	12 h 04	12 h 01	11 h 58
41,9	83,8	12 h 06	12 h 03	12 h 00
45	80,7	12 h 11	12 h 08	12 h 04
51,5	74,2	12 h 21	12 h 17	12 h 14
53,6	72,1	12 h 25	12 h 20	12 h 17
56,2	69,5	12 h 29	12 h 24	12 h 20
62,3	63,4	12 h 38	12 h 33	12 h 29
64,5	61,2	12 h 42	12 h 37	12 h 32
64,8	60,9	12 h 42	12 h 37	12 h 33
66,2	59,5	12 h 45	12 h 39	12 h 35
66,4	59,3	12 h 45	12 h 40	12 h 35
66,9	58,8	12 h 46	12 h 40	12 h 36
67,5	58,2	12 h 47	12 h 41	12 h 36
68,2	57,5	12 h 48	12 h 42	12 h 37
68,5	57,2	12 h 48	12 h 43	12 h 38
69,4	56,3	12 h 50	12 h 44	12 h 39
70,2	55,5	12 h 51	12 h 45	12 h 40
70,7	55	12 h 52	12 h 46	12 h 41
71,2	54,5	12 h 52	12 h 47	12 h 42
71,7	54	12 h 53	12 h 48	12 h 42
72,9	52,8	12 h 55	12 h 49	12 h 44
73,1	52,6	12 h 55	12 h 50	12 h 44
73,3	52,4	12 h 56	12 h 50	12 h 45
73,4	52,3	12 h 56	12 h 50	12 h 45
73,4	52,3	12 h 56	12 h 50	12 h 45
74,8	50,9	12 h 58	12 h 52	12 h 47

à droite rue Noirfontaine  
à droite rue des Cahottes  
à gauche rue Edouard Malherbe  
Rond Point tt droit en dessous autoroute

**GRACE-HOLLOGNE**

rond point tout droit rue du Bihet  
rond point à gauche rue des Blancs Bastons  
au rond-point tout droit rue de l'Arbre à la Croix  
à gauche N614 Chaussée Verte

**SAINT-GEORGES**

à gauche rue Croix Hencotte  
à droite rue du Vicinal  
à droite rue du Centre  
à gauche rue Fond du Ruisseau  
à droite rue d'Outrechamps  
à gauche rue Solovaz  
tout droit rue Emile Delcourt  
à droite rue Fond Bougerie

**FLEMALLE**

serré à gauche rue Fond Bougerie  
à gauche rue des Béguines

**FLEMALLE**

à droite rue des Awirs  
à gauche rue du Palais  
à gauche rue du Palais  
à gauche rue du Cowa

**Pied du GPM 3**

**Sommet GPM 3 (Poteau électrique)**

à droite rue Noirfontaine  
à droite rue des Cahottes  
à gauche rue Edouard Malherbe  
Rond Point tt droit en dessous autoroute

**GRACE-HOLLOGNE**

rond point tout droit rue du Bihet  
rond point à gauche rue des Blancs Bastons  
au rond-point tout rue de l'Arbre à la Croix  
à gauche N614 ch. Verte

**SAINT-GEORGES**

à gauche rue Croix Hencotte  
à droite rue du Vicinal  
à droite rue du Centre  
à gauche rue Fond du Ruisseau  
à droite rue d'Outrechamps  
à gauche rue Solovaz  
tout droit rue Emile Delcourt  
à droite rue Fond Bougerie

**FLEMALLE**

serré à gauche rue des Béguines  
à gauche rue des Béguines

**FLEMALLE**

à droite rue des Awirs

75,4	50,3	12 h 59	12 h 53	12 h 48
75,5	50,2	12 h 59	12 h 53	12 h 48
76,3	49,4	13 h 00	12 h 54	12 h 49
76,9	48,8	13 h 01	12 h 55	12 h 50
77	48,7	13 h 02	12 h 56	12 h 50
78,6	47,1	13 h 04	12 h 58	12 h 52
80,7	45	13 h 07	13 h 01	12 h 55
83,1	42,6	13 h 11	13 h 05	12 h 59
84,4	41,3	13 h 13	13 h 07	13 h 01
84,6	41,1	13 h 14	13 h 07	13 h 01
85,1	40,6	13 h 14	13 h 08	13 h 02
85,8	39,9	13 h 15	13 h 09	13 h 03
86,4	39,3	13 h 16	13 h 10	13 h 03
86,7	39	13 h 17	13 h 10	13 h 04
87,4	38,3	13 h 18	13 h 11	13 h 05
88,5	37,2	13 h 20	13 h 13	13 h 06
88,9	36,8	13 h 20	13 h 13	13 h 07
89,4	36,3	13 h 21	13 h 14	13 h 08
89,9	35,8	13 h 22	13 h 15	13 h 08
91	34,7	13 h 24	13 h 17	13 h 10
91,3	34,4	13 h 24	13 h 17	13 h 10
91,5	34,2	13 h 24	13 h 17	13 h 11
91,6	34,1	13 h 25	13 h 17	13 h 11
91,6	34,1	13 h 25	13 h 17	13 h 11
93	32,7	13 h 27	13 h 20	13 h 13
93,7	32	13 h 28	13 h 21	13 h 14
93,8	31,9	13 h 28	13 h 21	13 h 14
94,5	31,2	13 h 29	13 h 22	13 h 15
95,1	30,6	13 h 30	13 h 23	13 h 16
95,2	30,5	13 h 30	13 h 23	13 h 16
96,9	28,8	13 h 33	13 h 25	13 h 18
99	26,7	13 h 36	13 h 29	13 h 21
101,3	24,4	13 h 40	13 h 32	13 h 25
102,7	23	13 h 42	13 h 34	13 h 27
102,9	22,8	13 h 42	13 h 34	13 h 27
103,4	22,3	13 h 43	13 h 35	13 h 28
104,1	21,6	13 h 44	13 h 36	13 h 29
104,6	21,1	13 h 45	13 h 37	13 h 29
105	20,7	13 h 46	13 h 38	13 h 30
105,6	20,1	13 h 47	13 h 38	13 h 31
106,7	19	13 h 48	13 h 40	13 h 32
107,2	18,5	13 h 49	13 h 41	13 h 33
107,6	18,1	13 h 50	13 h 41	13 h 34
108,2	17,5	13 h 51	13 h 42	13 h 35
109,3	16,4	13 h 53	13 h 44	13 h 36

à gauche rue du Palais  
à gauche rue du Palais  
à gauche rue du Cowa

**Pied du GPM 4**

**Sommet GPM 4 (Poteau électrique)**

à droite rue Noirfontaine  
à droite rue des Cahottes  
tout droit rue des Cahottes  
à droite rue de l'Arbre Saint-Michel  
à droite rue de l'Arbre Saint-Michel  
tenir à gauche rue de l'Arbre Saint-Michel  
rond-point tout droit rue de Mons-Lez-Liège  
à gauche rue de Mons-Lez-Liège  
à droite rue E. Tiyou  
tout droit rue Harkay

**SERAING**

Jemeppe

à gauche rue des Roselières  
à droite Avenue de Douai  
à droite rue Delville  
à droite rue du Bois de Mont  
à gauche rue des Cottages  
à gauche rue Blum  
à droite Avenue G. Lambert **!!!!DANGER!!!!**  
à gauche rue Housseux  
rue Tomballes  
à gauche Avenue des Robiniers

**Passage de la ligne d'arrivée**

**1 circuit local de 4,400 km** : Avenue des Robiniers, puis par les rues A. Delville, de Jace, Jean Depas,

**Sommet GPM 5 Rue des Roselières**

Avenue de Douai, A. Delville, Bois de Mont, des Cottages, Blum,

Avenue G. Lambert, des Housseux, des Tomballes, Avenue des Robiniers

**ARRIVEE Avenue des Robiniers Photos Finish à DROITE**

109,5	16,2	13 h 53	13 h 44	13 h 36
109,7	16	13 h 53	13 h 45	13 h 37
109,9	15,8	13 h 54	13 h 45	13 h 37
109,9	15,8	13 h 54	13 h 45	13 h 37
111,2	14,5	13 h 56	13 h 47	13 h 39
112	13,7	13 h 57	13 h 48	13 h 40
112,1	13,6	13 h 57	13 h 48	13 h 40
112,8	12,9	13 h 58	13 h 49	13 h 41
113,6	12,1	13 h 59	13 h 50	13 h 42
114,4	11,3	14 h 01	13 h 52	13 h 43
114,9	10,8	14 h 01	13 h 52	13 h 44
114,9	10,8	14 h 01	13 h 52	13 h 44
115	10,7	14 h 02	13 h 53	13 h 44
116,6	9,1	14 h 04	13 h 55	13 h 47
116,8	8,9	14 h 04	13 h 55	13 h 47
118,1	7,6	14 h 06	13 h 57	13 h 49
118,4	7,3	14 h 07	13 h 58	13 h 49
118,9	6,8	14 h 08	13 h 58	13 h 50
119	6,7	14 h 08	13 h 59	13 h 50
119,3	6,4	14 h 08	13 h 59	13 h 50
119,5	6,2	14 h 09	13 h 59	13 h 51
120,2	5,5	14 h 10	14 h 00	13 h 52
120,4	5,3	14 h 10	14 h 01	13 h 52
120,5	5,2	14 h 10	14 h 01	13 h 52
120,9	4,8	14 h 11	14 h 01	13 h 53
121,3	4,4	14 h 12	14 h 02	13 h 53
122,8	2,9	14 h 14	14 h 04	13 h 55
125,7	0	14 h 18	14 h 09	14 h 00

# 23<sup>ème</sup> G.P. Becco – Jemeppe - 22 septembre 2019

*Lotto - Coupe de Belgique Juniors*

## Règlement Particulier

### 1. Organisation :

L'épreuve dénommée « 23<sup>ème</sup> Grand Prix E.Becco » est organisée par le Vélo Club Cité Jemeppe sous les règlements de l'UCI et de la Belgian Cycling. Elle se déroule le dimanche 22 septembre 2019, départ à 11h.

### 2. Type d'épreuve :

L'épreuve est réservée aux athlètes de la catégorie Juniors. Elle est inscrite au calendrier national Belgian Cycling en classe JUN 1.14 IC NAT Coupe de Belgique.

### 3. Participation :

*Voir règlement particulier de la Lotto - Coupe de Belgique Juniors.*

Le nombre de coureurs par équipe est de minimum 4 et de maximum 6 coureurs.

### 4. Procédure d'inscription :

Veillez trouver ci-dessous la procédure pour l'inscription des équipes dans des interclubs.

**Au moins 60 jours à l'avance**, l'organisateur invite l'équipe.

**Au moins 50 jours avant l'épreuve**, l'équipe invitée fait savoir à l'organisateur par écrit si elle désire participer à l'épreuve ou si elle décline l'invitation.

**Au moins 40 jours avant l'épreuve**, l'organisateur envoie la liste des équipes sélectionnées à Belgian Cycling et informe les équipes qui sont acceptées pour participer à son épreuve. Belgian Cycling active les équipes sélectionnées dans le module d'inscription online.

**Au moins 20 jours avant l'épreuve**, l'équipe envoie les noms du directeur sportif, coureurs et réserves dans le module d'inscription online (comp.kbwb-rlvb.com). L'équipe et l'organisateur reçoivent une confirmation par mail.

**72 heures avant l'heure du départ de l'épreuve**, l'équipe envoie les noms des titulaires et de deux remplaçants dans le module d'inscription online.

**Au plus tard 15 minutes avant la réunion des directeurs sportifs**, le directeur sportif de l'équipe doit confirmer au Collège des Commissaires l'identité des coureurs participants.

### 5. Permanence :

- Toutes les formalités de départ se feront au Hall Omnisports, rue des Roselières à 4101 Jemeppe sur Meuse.
- La confirmation des partants et le retrait des dossards par les responsables d'équipes se font à la permanence de 8h à 8h45.
- La réunion des Directeurs Sportifs aura lieu à 9h.
- La signature de la feuille de départ débutera à 9h45 et se terminera à 10h45.
- La permanence d'arrivée se tiendra au même endroit.
- Le Directeur de Course sera le nommé Christian Gilon rue du Bassin, 8 à 4800 VERVIERS. Tél. : 087/221450, GSM 0498/578312 E-mail : [cgilroy@skynet.be](mailto:cgilroy@skynet.be)

### 6. Radio-tour :

Les informations courses sont émises sur la fréquence **160,10625** canal **2**.

### 7. Voitures techniques :

- Chaque équipe a le droit de mettre un véhicule d'assistance dans la course. L'ordre des voitures sera établi par tirage au sort au cours du briefing, *selon les règlements de la Lotto - Coupe de Belgique*.
- A l'entrée du circuit local, les voitures des Directeurs sportifs et autres suiveurs (à l'exception des véhicules des membres du jury des commissaires, des voitures neutres, du médecin et de sécurité) sont tenues d'emprunter les déviations mises en place par l'organisateur.
- Le service d'assistance technique neutre est assuré par deux voitures neutres.

### 8. Assistance médicale :

Deux ambulances et 1 médecin.

#### 9. **Ravitaillement :**

Les ravitaillements seront autorisés à partir des voitures techniques après 30 km jusqu'à 20 km avant l'arrivée.

#### 10. **Délais :**

Tout coureur arrivant dans un délai dépassant 8% du temps du vainqueur n'est plus retenu au classement général. Le délai peut être augmenté en cas de circonstances exceptionnelles par le Collège des Commissaires, en consultation avec l'Organisateur.

Les délais d'élimination en course sont fixés à cinq minutes de retard par rapport au peloton principal. Il est rappelé aux coureurs, et plus spécialement aux coureurs attardés, que le code de la route doit être respecté.

#### **Classements :**

- Classement individuel de l'épreuve.
- Le classement de la Montagne G.P.M. « **GRAND-PRIX MIREILLE FRANZEN** » sera établi par l'addition des points attribués sur l'ensemble des 8 côtes répertoriées. Les trois premiers coureurs y recevront respectivement 5, 3 et 1 points. En cas d'ex aequo, il sera tenu compte du classement lors de l'arrivée. Pour avoir droit au prix du classement GPM, les concurrents doivent obligatoirement terminer l'épreuve.
- Le classement interclubs est établi sur base de l'addition des trois meilleurs temps individuels de chaque équipe. En cas d'égalité, les équipes sont départagées par l'addition des places obtenues par leurs 3 meilleurs coureurs. En cas de nouvelle égalité, les équipes seront départagées par la place de leur meilleur coureur.
- Le prix de la combativité « GREGORY DELAHAUT » d'un montant de 50€ sera décerné par un jury composé des Commissaires et du Directeur de course.

#### 11. **Prix :**

- Les prix seront payés à la Permanence directement après l'établissement des classements.
- Prix Individuels : 1.300 €

160 €	120 €	100 €	80 €	75 €	70 €	60 €	50 €	40 €	30 €
25 €	25 €	25 €	25 €	25 €	20 €	20 €	20 €	15 €	15 €
10 €	10 €	10 €	10 €	10 €	10 €	10 €	10 €	10 €	10 €
10 €	10 €	10 €	10 €	10 €	10 €	10 €	10 €	10 €	10 €
10 €	10 €	10 €	10 €	10 €	10 €	10 €	10 €	10 €	10 €

- Interclubs : 380 €

75 €	60 €	50 €	35 €	30 €
25 €	20 €	15 €	10 €	10 €
10 €	10 €	10 €	10 €	10 €

- G.P.M. :100 €

50 €	30 €	20 €
------	------	------

#### 12. **Antidopage :**

- Le règlement antidopage de l'UCI, de la Belgian Cycling et de la Communauté Française s'applique conformément aux dispositions de la loi Belge.
- Le contrôle antidopage aura lieu au Hall Omnisports, rue des Roselières à Jemeppe.

#### 13. **Protocole :**

Les trois premiers coureurs classés à l'arrivée, le vainqueur du classement de la Montagne, ainsi que le vainqueur de la Combativité sont tenus de se présenter à la cérémonie protocolaire qui se tiendra à hauteur de la ligne d'arrivée.

14. **Environnement** :

Des poubelles seront placées dans la zone de départ, dans la zone d'arrivée ainsi que dans les vestiaires. Nous demandons de respecter l'environnement en signalant à vos coureurs d'éviter de lancer des emballages et des bidons dans la nature.

15. **Pénalités** :

Le barème de pénalités de la Belgian Cycling est le seul applicable. Tous les cas non prévus au présent règlement seront tranchés par le Collège des Commissaires conformément aux dispositions en usage à l'UCI ou à la Belgian Cycling.

**Christian GILON**  
**Directeur de course**

**Coordinateur Compétitions FCWB Liège**